

LYCÉE TECHNIQUE DE LALLANGE
ESCH/ALZETTE





Préface

C'est en 2006 que commencèrent les travaux de gros-œuvre du nouveau Lycée technique de Lallange. L'idée initiale, qui consistait à se limiter à la transformation des bâtiments existants, fut finalement abandonnée au profit d'une nouvelle construction respectant la conception énergétique moderne des lycées tout en gardant les structures portantes des installations sportives.

L'ensemble du nouveau lycée s'intègre parfaitement dans la géométrie urbaine existante par son alignement remarquable à la rue et aux gabarits des bâtiments avoisinants. Aussi s'agit-il d'utiliser un langage simple, sobre et élégant dans l'expression des façades et de prévoir des zones de circulation et surfaces communes attractives.

Le projet prévoit la création d'espace scolaire sous forme de cinquante-trois salles de classe, douze salles informatiques et vingt-trois salles d'histoire, de sciences naturelles et autres, pouvant accueillir un total de non moins de mille cinq cents élèves. Plusieurs laboratoires, ateliers et salles de sports viennent s'ajouter aux infrastructures du complexe scolaire, avec en prime une piscine, un restaurant scolaire et une structure d'accueil attrayante. Ces trois derniers constituent aujourd'hui une zone de récréation homogène à l'arrière du bâtiment.



Une bonne enveloppe thermique aux isolations très performantes garantit une faible consommation énergétique, et l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture témoigne d'un engagement résolu dans la voie des énergies renouvelables.

A partir de la rentrée 2010, l'ensemble des professeurs et élèves pourront ainsi évoluer dans un environnement à la fois spacieux, moderne et convivial.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements envers tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet, et je souhaite à toutes celles et à tous ceux qui franchiront les portes de ce lycée, plein succès dans leur vie scolaire et professionnelle.

Claude Wiseler

Ministre du Développement durable et des Infrastructures





Introduction

La réalisation du Lycée technique de Lallange se situe dans le contexte d'un projet d'ensemble portant sur le réaménagement, la restructuration et l'agrandissement des lycées techniques situés à Esch-sur-Alzette. Le nouveau bâtiment se trouve implanté sur le site de l'ancienne «Annexe de Lallange».

Il est basé sur la loi du 28 octobre 2002 portant création d'un second établissement d'enseignement secondaire technique à Esch-sur-Alzette, devenu nécessaire suite à l'évolution croissante du nombre d'élèves.

Dans un premier temps les nouveaux ateliers pour le lycée technique ont été mis à disposition en 2003 alors que le transfert de l'ancien Lycée technique d'Esch-sur-Alzette vers le Lycée technique de Raemerich a eu lieu en 2004.



Implantation et concept urbanistique

Le lycée technique est implanté sur un terrain de 6,5 ha se situant à la périphérie du centre-ville.

Au nord le terrain aboutit à une voie de circulation rapide, tandis qu'au sud le terrain est limité par l'avenue Hubert Clément et le rond-point. Du côté est, le site est bordé par l'alignement des maisons unifamiliales de la rue Emile Reichling ainsi que par un bloc d'immeubles à appartements.

Il existe deux accès à l'école :

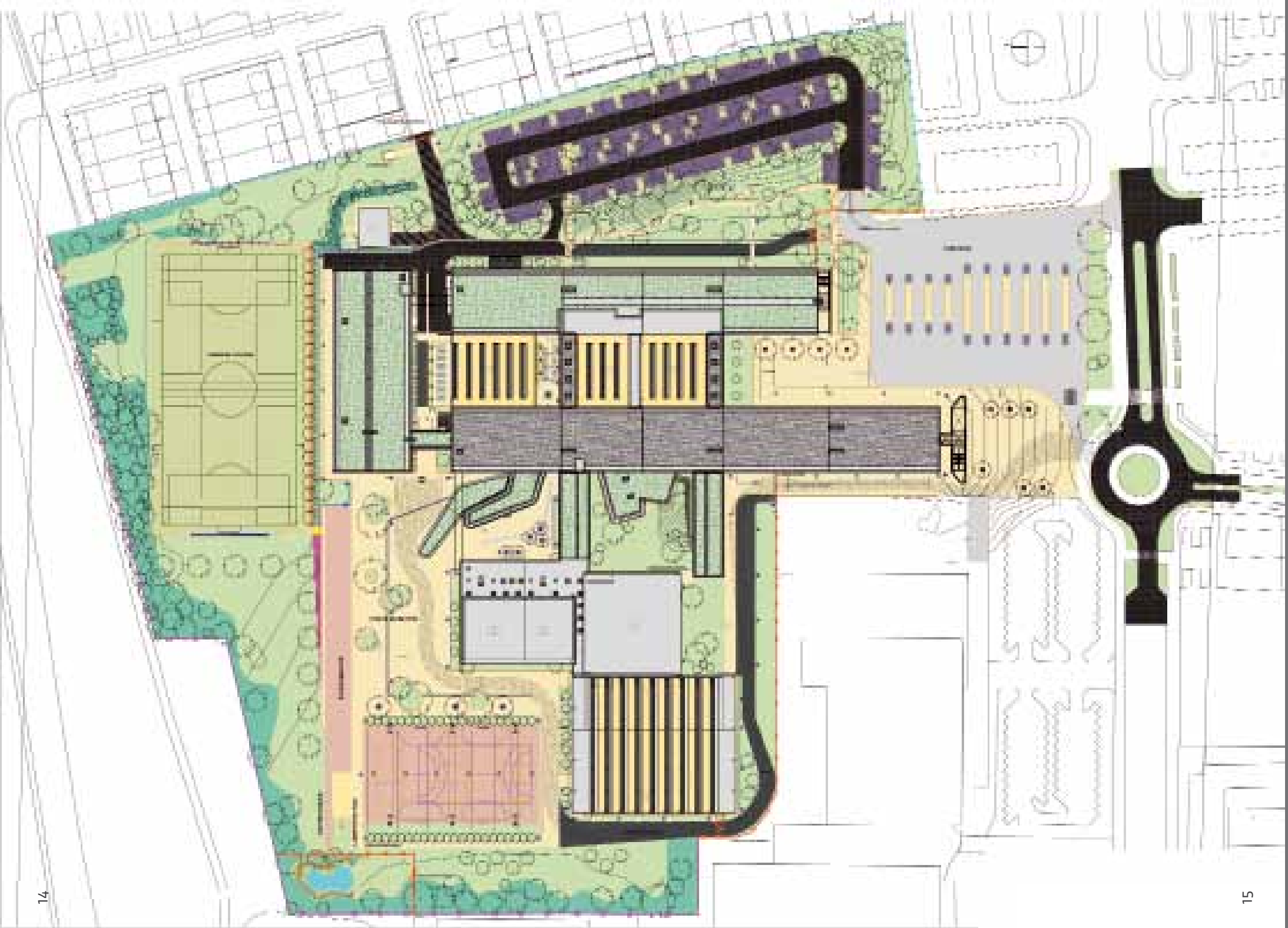
- du côté sud : à partir du rond-point, avec l'arrêt des bus scolaires et du parking,
- du côté est : à partir de la rue Reichling, accès réservé aux divers services et livraisons.

Le concept urbanistique a consisté à donner une présence au bâtiment dans la ville, à le rattacher à la géométrie urbaine en l'accordant à l'alignement de la rue et aux gabarits des bâtiments du quartier, à adapter l'organisation de la parcelle aux nouvelles contraintes fonctionnelles, à mettre en valeur des zones vertes et à tirer profit du grand terrain pour créer l'ouverture du bâtiment vers l'extérieur.

Concept architectural

L'architecture de la nouvelle construction est basée sur la création d'un seul complexe cohérent et homogène, aussi bien du point de vue fonctionnel qu'esthétique, en y intégrant une partie des anciens bâtiments dans les nouvelles constructions. Le bâtiment offre une expression particulière, liée à sa fonction, tout en gardant l'homogénéité de l'ensemble. L'utilisation d'un langage simple, sobre et élégant dans l'expression des volumes a prévalu et a permis de respecter l'organisation fonctionnelle du projet.







Concept technique

Le concept initial qui prévoyait de se limiter à une transformation des bâtiments a été abandonné en raison des difficultés et des coûts élevés liés à une intervention importante dans la structure existante. Ainsi, il a été décidé de démolir tous les bâtiments existants mis à part le hall sportif et la piscine existants et d'ériger une nouvelle construction selon le nouveau concept énergétique des lycées.





Aménagement extérieur

La zone de récréation a été réalisée à l'arrière du bâtiment afin de créer une liaison entre la cantine, la structure d'accueil et l'agora et en incitant ainsi les élèves à sortir à l'air libre pendant les pauses.

Une nouvelle gare de bus avec un accès en toute sécurité pour les élèves garantit le bon déroulement du transport scolaire.



Capacité d'accueil et offre scolaire

La capacité d'accueil du Lycée technique de Lallange est de 1500 élèves.

L'offre scolaire du lycée comprend l'enseignement secondaire et l'enseignement technique et permet d'offrir les classes, divisions et sections suivantes :



Enseignement secondaire

Classe de 5^e moderne

Enseignement secondaire technique

Cycle inférieur (7^e – 9^e)

Régime technique

Division administrative et commerciale (10^e – 13^e)

Régime de la formation de techniciens

Division administrative et commerciale (10^e – 13^e)

Régime professionnel

Division de l'apprentissage commercial, section des employés administratifs et commerciaux (CATP) (10^e – 12^e)

Formation professionnelle initiale (DAP)

Division de l'apprentissage commercial, professions de commerce, section des conseillers en vente (DAP) (10^e – 12^e)

Formation professionnelle de base (CCP)

Division de l'apprentissage commercial, professions de commerce, section des approvisionneurs (CCP) (10^e – 12^e)







Dates-clés

1996 : Début des études préliminaires

1997 : Etudes d'avant-projet sommaire

2003 : Vote de la loi

2006 : Début des travaux

2010 : Mise en service du bâtiment

Fiche technique

Infrastructure scolaire

53 salles de classe

12 salles informatiques

23 salles spéciales (histoire, géographie, biologie, physique, chimie, entreprise d'apprentissage, éducation artistique, éducation musicale, micro-enseignement)

5 ateliers polyvalents

Services auxiliaires

bureaux SPOS et salle de réunion

salles de travail pour professeurs

salle de conférence des professeurs

bureaux d'administration

salles de réunion (comité d'élèves)

logement concierge



Structures d'accueil

restaurant scolaire (352 personnes)

cafétéria (60 personnes)

salle d'examen

bibliothèque avec salle de lecture

salle de séjour

salle multimédia





Infrastructure sportive

1 hall de sports (trois unités)

1 hall de sports (deux unités)

2 salles de sports

piscine (bassin 25 x 12,5 m)



Chiffres-clés

Volume brut: 200'000 m³

Surface brute: 41'000 m²

Coût total ttc: 100'000'000 ttc

(y compris alentours, mobilier, équipements spéciaux, honoraires, taxes)



Maître d'ouvrage

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Département des travaux publics

Administration des bâtiments publics
Division des travaux neufs









Maîtrise d'œuvre

Architecte : Association momentanée Jacek Pawlowski et Jean-Claude Lutz († 2007), Luxembourg

Ingénieur statique : Milestone, Luxembourg

Ingénieur technique : Felgen et Associés, Luxembourg

Contrôle technique : Socotec, Luxembourg

Organisme agréé : Secolux, Capellen

Coordination sécurité : D3 Coordination, Luxembourg

Aménagement & territoire
Environnement
Transports
Travaux publics

Pour
un développement
durable



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES
Administration des bâtiments publics

Textes: Administration des bâtiments publics

Design: Accentaigu

Photographies et documents graphiques:

Agence Blitz

Jacek Pawlowski et Jean-Claude Lutz

Imprimerie: Hengen

Papier: Munken Polar certifié FSC

09/2010

Aménagement territoire
Environnement
Transports
Travaux publics

Pour
un développement
durable



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES
Administration des bâtiments publics